

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX DE LA CÔTE DE JADE

Communes de Saint-Brevin-les-Pins, Saint-Michel-Chef-Chef,
La Plaine-sur-Mer, et Préfailles.

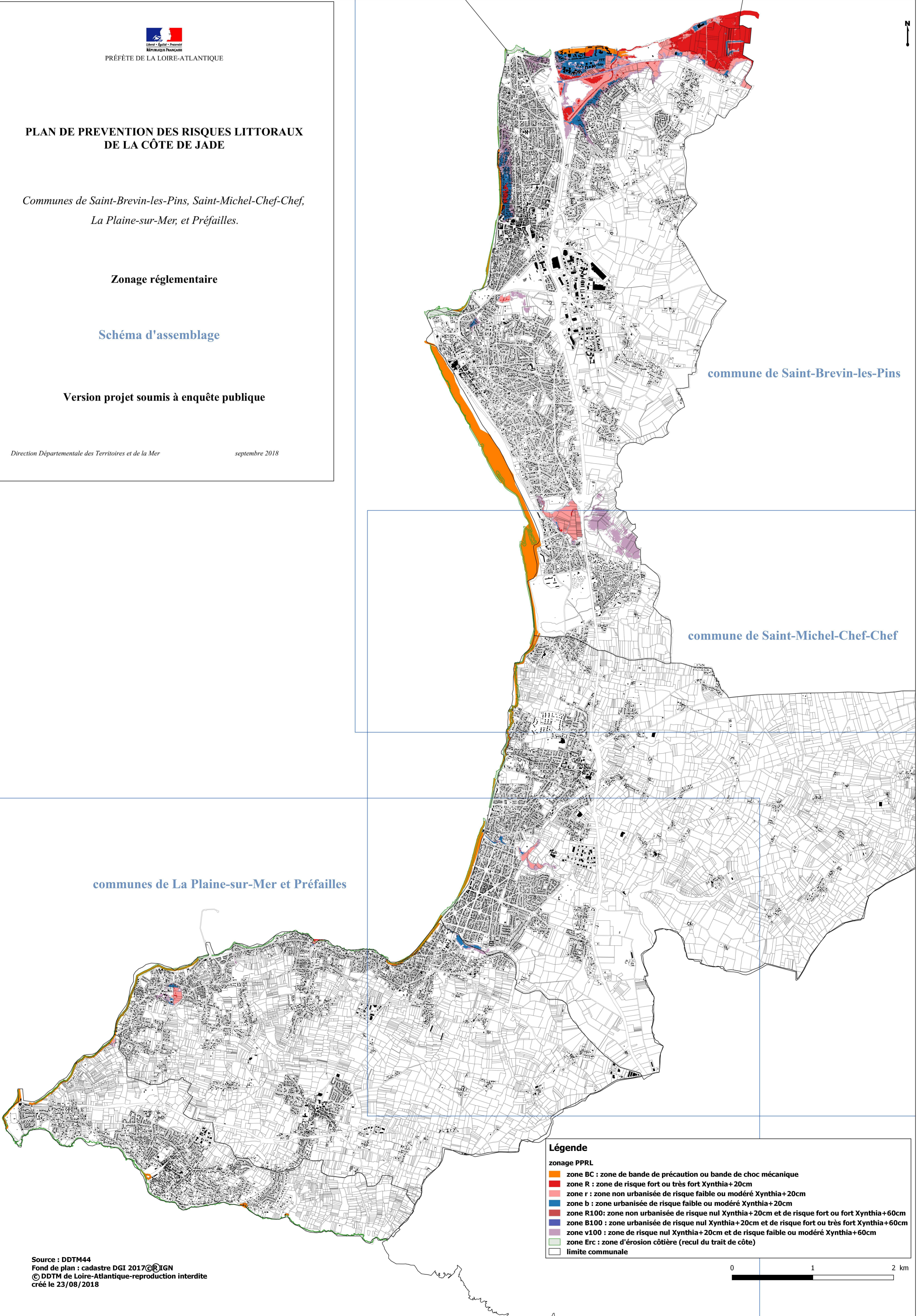
Zonage réglementaire

Schéma d'assemblage

Version projet soumis à enquête publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

septembre 2018



commune de Saint-Brevin-les-Pins

commune de Saint-Michel-Chef-Chef

communes de La Plaine-sur-Mer et Préfailles

Légende

zonage PPRL

- zone BC : zone de bande de précaution ou bande de choc mécanique
- zone R : zone de risque fort ou très fort Xynthia+20cm
- zone r : zone non urbanisée de risque faible ou modéré Xynthia+20cm
- zone b : zone urbanisée de risque faible ou modéré Xynthia+20cm
- zone R100 : zone non urbanisée de risque nul Xynthia+20cm et de risque fort ou fort Xynthia+60cm
- zone B100 : zone urbanisée de risque nul Xynthia+20cm et de risque fort ou très fort Xynthia+60cm
- zone v100 : zone de risque nul Xynthia+20cm et de risque faible ou modéré Xynthia+60cm
- zone Erc : zone d'érosion côtière (recul du trait de côte)
- limite communale